

2 - DIRECTION, GESTION, ADMINISTRATION

REFERENCE AS FORMATION

F - Ressources Humaines 2F-007

OBJECTIF

- Maîtriser les spécificités de la paie des commerciaux et tout particulièrement des VRP
- Appréhender les problématiques paie
- Anticiper les redressements et optimiser les modes de rémunération

PUBLIC VISE

Responsables, gestionnaires et techniciens des services paie/comptabilité ou RH/personnel

PRE-REQUIS

Connaître les fondamentaux de la paie ou disposer d'une expérience minimale en gestion de la paie

DURÉE en HEURES :

7

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel animée en français
- 4 à 6 stagiaires par formateur
- Contrôle continu et certificat de stage

FORMACODE :

32688 (Comptabilité charges personnel)

CERTIFICATION / EVALUATION

Attestation de formation

NIVEAU : 0

Distinguer les différents statuts des commerciaux

- Les commerciaux salariés et non-salariés
- Les représentants statutaires, les représentants non statutaires

Déterminer la rémunération des commerciaux salariés

- Le fixe
- Les commissions
- La garantie minimale de rémunération du VRP
- Les avantages en nature
- Les frais professionnels et frais d'entreprise

Gérer les cotisations sociales spécifiques des VRP et commerciaux

- Déterminer l'assiette de cotisation, plafonds
- Appliquer la déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels aux VRP
- Affilier aux organismes sociaux-cas du VRP multicarte (CCVRP)
- Appliquer les taux de cotisations spécifiques

Traiter les événements

- Gérer les congés payés, calculer l'indemnité de congés payés
- Traiter les arrêts de travail
- Les indemnités spécifiques
- L'indemnité de clientèle
- La commission et retour sur échantillonnage

Les indemnités spécifiques

- L'indemnité de clientèle
- La commission et retour sur échantillonnage

DES CONSEILLERS A VOTRE ECOUTE